



Rue des Ecoles  
73350 Bozel  
Tél. : 04 85 96 15 60  
E-Mail : [ce.0730010P@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0730010P@ac-grenoble.fr) –

## LE FONDS SOCIAL COLLÉGIEN

Le fonds social collégien est une aide financière destinée aux familles qui rencontrent des difficultés financières, durables ou passagères, pour faire face aux frais de scolarité de leur(s) enfant(s) : frais de demi-pension, fournitures scolaires, voyages scolaires,....

Un dossier de demande d'aide sociale est à retirer auprès de l'établissement afin qu'une évaluation de la situation budgétaire des familles puissent être réalisée à partir des ressources et des charges mensuelles de celles-ci.

Les dossiers sont ensuite présentés, anonymement, et étudiés lors d'une commission présidée par le chef d'établissement. L'aide peut être renouvelée plusieurs fois au cours de l'année.

Pour toute demande d'aide du fonds social, prendre contact uniquement avec le secrétariat du collège par mail à : [ce.0730010p@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0730010p@ac-grenoble.fr)